EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS – PLEHEDEL

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-212201784-20251124-2025762-DE

Séance du 24 novembre 2025
Délibération n° 2025-7-62

Délibération : DIA

Date de la convocation : 17 novembre 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15 - Présents : 14 - Procurations : 0 - Votes : 14

L'an deux mil vingt cinq
Le lundi vingt-quatre novembre
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur ROPERS Daniel, Maire.
Etaient présents :

ROPERS Daniel, LE BESCOND François, LE TREUST Nathalie, LE CALVEZ Michel, RAFFIN Karine, COISNE Pierre, FERLIER Gilles, NICOLLE Philippe, MOREAU Sandrine, LE BOZEC Cyril, SCUDELLER Aurélie, KOZINE André, CLECH Marie, LE MERRER Aurélia.

Etait absent et excusé : LE ROY Renaud.

Secrétaire de Séance : LE TREUST Nathalie.

DIA

Par délibération en date du 29 juin 2020, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable à la délégation du Maire pour exercer le droit de préemption.

Le Maire doit rendre compte des actes qu'il a accomplis en vertu de la délégation, aux termes de l'article L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales, « à chaque réunion obligatoire du conseil municipal ».

Monsieur Le Maire a renoncé à l'exercice du droit de préemption dont bénéficie la commune pour la déclaration d'intention d'aliéner suivante :

DIA N°15/2025 – Chemin de Couraillon – (parcelles D703 et 709) **– Propriété DERKSEN / VERPOOT**

Le Maire,
Daniel ROPERS